

Réf: Dossier 249054

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DRIVOO »

Siège Adzopé, Adzopé, ADZOPE DIAPE, Lot -, Ilot -

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 11/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DRIVOO »

Objet : - TRANSPORT DE MARCHANDISES ET DE PERSONNES ;

-ENTRETIENS DE VEHICULES ET ENGINES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Adzopé, Adzopé, ADZOPE DIAPE, Lot -, Ilot -

Dirigeant(s) M ACHIROU MOHAMED-ADNANE ARAFATH
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ADZ-01-2023-00304 du 15/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 15/09/2023

